



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 138 – Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale

Procès-verbal de la séance du 30 mai 2017

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 3279-20170531

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MARDI 30 MAI 2017	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des documents déposés

Séance du mardi 30 mai 2017

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 138 – Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale (Ordre de l'Assemblée le 16 mai 2017)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M^{me} Melançon (Verdun)

M^{me} Nichols (Vaudreuil) en remplacement de M. Merlini (La Prairie)

M. St-Denis (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d'intervention) :

Barreau du Québec :

M^e Claudia P. Prémont, bâtonnière

M^e Nicolas Le Grand Alary, secrétariat de l'Ordre et affaires juridiques

Association des avocats et avocates de la défense :

M^e Andrée-Anne Blais, conseillère, Association des avocats de la défense de Montréal-Laval-Longueuil

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 36, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

M. le président dépose le document coté CI-188 (annexe II).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Vallée (Gatineau), M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend le Barreau du Québec.

M^{me} Nichols (Vaudreuil) remplace M. le président.

L'audition se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Jolin-Barrette (Borduas) de prendre la parole bien que l'enveloppe de temps attribué au deuxième groupe d'opposition soit écoulée.

L'audition se poursuit.

À 17 heures, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 17 minutes sous la présidence de M. Ouellette (Chomedey).

La Commission entend l'Association des avocats et avocates de la défense.

À 17 h 29, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 30 mai 2017

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des avocats et avocates de la défense

Barreau du Québec

001M

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Chambre des notaires du Québec. [Lettre concernant le projet de loi n° 138, Loi modifiant le Code de procédure pénale et la Loi sur les tribunaux judiciaires afin de favoriser l'accès à la justice et la réduction des délais en matière criminelle et pénale]. 26 mai 2017. 1 f. Déposé le 30 mai 2017. CI-188